



Réunion en visioconférence du vendredi 12 février 2021 (10h-11h40).

Sont présents : le SG, la DRH, la DPATE, UNSA, AD, SPLEC, SNALC, CGTR, CFTC EPR, FEP CFDT, SGEN CFDT, FNEC FO, SNES FSU, SNE CSEN.

Questions du SNE

1 - Masques et remplaçants

Des remplaçants se sont vus refuser un masque. Impossible de leur en donner. Est-ce normal ? Les écoles sont-elles à un ou deux masques près ?

Ce n'est pas acceptable.

2 - Masques obligatoires

Masque obligatoire à l'école : on peut noter des malaises (accentués par la chaleur), des migraines le soir difficilement gérables par les parents et des questionnements (le masque relève de la perte d'identité car on n'arrive pas à se faire comprendre - CM1 / on nous a spolié notre rôle de parents)... Est-il prévu des aménagements pour les enfants les plus sensibles ?

Cela relève du médical. Nous ne sommes pas médecins ni pédopsychiatre, on peut comprendre qu'il y ait une sensibilité particulière, et il faut donc au moins un certificat car derrière il y a un risque sanitaire. Il faut des consignes pour protéger ces enfants.

3 - Avancement

De nombreuses remarques et questions des collègues. L'avis définitif du rendez-vous de carrière est arrivé dans l'prof cette semaine pour les inspections de fin 2019, quel sera l'impact sur l'avancement ? Même interrogation régulière pour la classe exceptionnelle.

Il y a eu campagne de rattrapage des rdv de carrière jusqu'en décembre 2020. Nous sommes en retard pour les notifications. Et nous devons établir les tableaux d'avancement en tenant compte des délais de recours ; ce sera donc en fin d'année scolaire, à partir du mois de mai, quand les appréciations seront considérées définitives. Pour la classe exceptionnelle une CAPD restreinte est prévue début mars.

4 - Point crise sanitaire

La situation sanitaire se dégrade (cf message n°102). La problématique du tracing et de la gestion des variants est réelle : la contamination est de plus en plus rapide et va perturber le fonctionnement des écoles et des établissements. Le périmètre a été élargi ce qui fait



que plus de classes seront fermées, plus d'élèves et plus d'enseignants seront à l'isolement.

Il y a eu un long débat la semaine dernière au sujet du masque obligatoire pour tous les élèves d'élémentaire. Son port est nécessaire pour éviter les chaînes de contamination. Un arrêté préfectoral de ce jour constitue un appui juridique (la Réunion n'était pas concernée par la mesure nationale).

Il y aura une dotation de nouveaux masques. En effet les masques NOYOCO sont sensibles aux lavages et se détériorent. Le Ministère en enverra d'autres qui sont attendus aux alentours du 6 mars. Des masques chirurgicaux seront distribués aux personnels vulnérables.

A terme (après les expérimentations en cours nationalement) on devrait pouvoir faire des tests salivaires. Et pourquoi pas utiliser les test du CIRAD. Tout cela en lien avec l'ARS et toutes les instances responsables.

5 - Elèves non masqués

L'intérêt premier est que les élèves soient scolarisés. Il n'est pas question de les isoler ou de les renvoyer parce que les parents ne veulent pas qu'ils portent un masque. Les PE (dont les directeurs) sont en première ligne pour faire preuve de pédagogie, ne pas entrer dans le conflit. Beaucoup de parents ont compris depuis lundi (adaptation préventive), le traitement des « réfractaires » se fera au cas par cas. C'est une obligation et le discours va se durcir à partir du 15/02. Ils seront convoqués. Les IEN prennent le relais.

Les parents ont le droit d'adopter l'IEF mais une radiation est nécessaire.

6 - ASA

Les ASA sont valables jusqu'au 6 mars et seront prolongées en période 4 si la situation l'exige. Les personnels vulnérables seront informés. Une simple demande de prolongation devrait suffire.

7 - Informations diverses

Changements d'échelon : rattrapage sur la paie de mars.

Réunions, formations, animations pédagogiques : il faut éviter les brassages. Pas plus de 6 personnes. Utilisons le numérique. On n'arrête rien mais on travaille différemment. On peut différer ce qui n'est pas essentiel. On évite de créer des chaînes de contaminations.

Portail fermé et retard chronique de certains parents : « s'il est fermé, il est fermé » ! Chaque école voit quelle souplesse adopter mais nous sommes en plan Vigipirate.



Le guichet unique est toujours dans les cartons. Il est envisagé du virtuel qui peut déboucher sur un rendez-vous en présentiel avec des réponses. Mais pas de mails.

Si vous voulez en savoir plus, contactez-nous !

Anthony Payet SNE CSEN 974